

DAPV - 35

Accompagnement public : démarches administratives - Bretagne

Téléphone : 02 99 78 01 46

Courriel : dapv@gcsms-cp2.bzh

Site internet : <https://www.communaute360-35.bzh/organisme/2140-2/>

Informations particulières

Informations

DAPV 35

Ce dispositif vient en soutien des personnes et de leurs proches aidants. Il permet de :

Réfléchir aux attentes et aux besoins liés au parcours de vie.
Définir des actions et des étapes dans la mise en place d'un projet.
Identifier et mobiliser les acteurs du projet de vie de la personne.
L'appui permet d'obtenir des connaissances et des informations accessibles, de rechercher des possibilités de mise en œuvre du projet, en mobilisant autant que possible le droit commun, de faciliter le lien vers les partenaires identifiés et d'être soutenu dans la communication des attentes.

Quelles sont les personnes qui bénéficient de ce service ?

Toutes les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches aidants, souhaitant bénéficier d'un appui autour d'un projet.

Le dispositif peut permettre de :

Penser son projet de vie et le formaliser, à partir de ses envies et de ses représentations, de manière neutre et indépendante sur tous les champs (logement, emploi, santé, culture...).

Construire un plan d'actions et identifier toutes les ressources/réponses de proximité.

Aider la personne à projeter des actions possibles et leurs impacts, pour réaliser ce projet.

Soutenir les personnes dans leurs choix et leur parcours.

Leur garantir un accès à toutes les actions et informations qui les concernent.

Zone géographique

Bretagne, Ile-et-Vilaine - 35